Être référent handicap d'un organisme de formation

Les CFA et les organismes de formation sont soumis à des obligations légales et réglementaires, concernant l'inclusion des personnes en situation de handicap, qui vont au-delà de l'accessibilité des locaux et de l'aménagement des examens. Dans la même lignée, la certification Qualiopi requière de savoir mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Connaitre le cadre légal et réglementaire concernant le handicap
- Comprendre les attentes du référentiel national qualité (RNQ) Qualiopi et identifier les actions à mettre en place dans leur établissement pour y répondre
- Cerner le rôle et les missions du référent handicap
- Comprendre les différentes formes de handicap, leurs conséquences en emploi et en formation ainsi que les moyens de compensation, les aides et le réseau des partenaires mobilisables
- Accompagner une personne en situation de handicap tout au long de son parcours

Durée : 1 jour – 7h **Horaires** : matin 9h-12h après midi 13h-17h

Public : Responsable d'organisme de formation, formateur(trice), coordinateur (trice) pédagogique, assistant(e) administrative, référent handicap ou futur référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant. Un questionnaire envoyé en amont de la formation invite les participants à nous contacter s'ils ont besoins d'aménagements spécifiques en lien avec leur situation de handicap. Nous nous employons à rechercher, avec les personnes concernées, les moyens de compensation qui leur seront adaptés.

Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Les plus de la formation : Une formation construite sur mesure. Une formatrice séniore, experte de la thématique du handicap en milieu professionnel et en formation. Une pédagogique active et participative, basée sur des études de cas, des mises en situations, du partage d'expériences.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques :

- Formation délivrée en présentiel, distanciel* ou mixte. Maxi 12 participants par session.
- Pédagogie active et participative, la formation est opérationnelle, elle privilégie les mises en situation réelles et les études de cas concrets. Nous proposons des jeux pédagogiques. Des temps sont réservés à l'analyse des expériences menées par les participants.
- Nous assurons un accompagnement et une évaluation post-formation à chaud et à 3 mois.
- La validation des acquis se fait via une auto-évaluation, des études de cas et un questionnaire.
- L'évaluation de la satisfaction est réalisée via un questionnaire permettant de connaître l'avis des participants quant à la qualité de l'intervention et son utilité professionnelle.
- Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Remise d'une attestation de formation nominative à la fin de la formation.
- Remise du support de cours et d'un livret stagiaire.

Date et Lieux : A définir avec vous.
Planning : Cette formation est proposée toute l'année en entrée et sortie permanente

Tarif : A partir de 600 € HT pour une journée de formation en inter

Contact : Nos coordonnées figurent ci-dessous, nous nous engageons à vous répondre dans les 48h qui suivent la réception de vos demandes.

Programme

- **Introduction**

  Présentation de chacun
  Attentes et objectifs visés de chaque participant
  Présentation de la formation

- **Le cadre légal et règlementaire**

  De la loi du 11 février 2005 à aujourd'hui
  Inclusion, accessibilité, compensation, que recouvrent ces différentes notions ?
  Comprendre les attentes du RNQ Qualiopi

- **Compenser le handicap**

  Handicap et stéréotypes : les identifier pour les dépasser
  Connaitre les différentes situations de handicap, les moyens de compensation, les aides et les acteurs mobilisables
  - handicap auditif et compensation
  - handicap visuel et compensation
  - handicap mental et compensation
  - handicap psychique et compensation
  - maladie invalidante et compensation
  - handicap moteur et compensation
  - handicap cognitif et compensation
  - L'accessibilité aux examens

- **Rôle et missions du référent handicap**

  Inscrire le projet handicap dans le projet d'établissement avec l'appui de la direction
  Construire une politique handicap, établir un plan d'action, prévoir des outils de pilotage
  Informer et sensibiliser
  Accueillir une personne en situation de handicap et l'accompagner tout au long de son parcours
  Faciliter l'accès aux stages et à l'emploi en entreprise ou dans la fonction publique
  Savoir mobiliser les expertises, outils et réseaux utiles
  Suivre, évaluer, communiquer, être en veille

- **Synthèse de la session**

  Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement
  Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
  Evaluation formative (quiz) permettant de valider les compétences acquises
  Bilan oral et évaluation à chaud

Taux de satisfaction des stagiaires* :

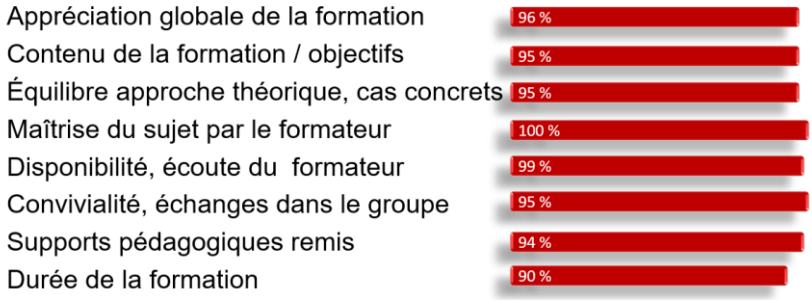

**Evalué sur la période 1/01/2020 – 31/12/2021 Formations réalisées en intra et en inter*

Besoins matériels :
Pour le formateur (pour les formations en présentiel) : une salle équipée d'un vidéo projecteur
Pour les participants :

- De quoi prendre des notes
- Pour les formations à distance, un ordinateur ayant une connexion internet, un micro et une webcam
- Pour remplir l'évaluation de fin de formation : ordinateur ou téléphone portable avec accès à ses mails professionnels (en cas de besoin la formatrice proposera une solution alternative).

***Pour les formations réalisées à distance :**

- Un test de connexion est réalisé avant le jour de la formation (au plus tard J-3) afin de s'assurer de la bonne qualité de la connexion et des échanges. En cas de difficultés techniques des investigations seront menées par le formateur et l'appui de son service technique pour rechercher une solution (appui du formateur pour guider le participant, contact avec le service informatique du client, recherche d'un appui technique extérieur, changement de matériel…).
- Durant le parcours de formation les participants sont en lien direct et constant avec le formateur, sur toute la durée du parcours, il n'est pas prévu de travaux à réaliser en dehors du temps de face à face avec le formateur.
- L'émargement et les évaluations se font à distance (questionnaires en ligne, envoie de documents PDF à signer et à renvoyer).